



Fiche signalétique

SIMDUT (Pictogrammes)	SIMDUT (Classification)	Équipement de protection individuelle
<small>No pictcard (hazarding and hazard label) required.</small>	Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit / Nom commercial	Fluide pour servodirection	Code d'article du PWR STR FLD produit correspondant	
Synonyme	Fluide pour servodirection hydraulique à base d'huile minérale.	No CAS	Mélange, sans objet.
Famille chimique	Organique. Produit pétrochimique.	Date de validation	2012-11-20.
Formule chimique	Non applicable.	Date d'impression	2013-01-09.
Fabricant/Fournisseur	Recochem inc. 850, montée de Liesse Montréal (Québec) (514) 341-3550 www.recochem.com	En cas d'urgence	Recochem Inc. Département des communications et affaires réglementaires (905) 878-5544
Utilisations	Produits de consommation: Fluide pour servodirection		

Section 2. Identification des risques

Vue d'ensemble des situations d'urgence	N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES. Aucun effet important ou danger critique connu. Éviter le contact prolongé avec la peau, les yeux et les vêtements.
Effets potentiels aigus sur la santé	Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes. Légèrement dangereux par la voie d'exposition suivante: de contact cutané (irritant), contact avec les yeux (irritant), d'inhalation (irritant pour les poumons). PEUT CAUSER DES DOMMAGES SPÉCIFIQUES POUR LE(S) des vomissements crampes/douleurs abdominales
Note au médecin	Non disponible.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Canada		
Nom	Numéro CAS	Conc. (% poids / poids)
Huile hydrosoluble à base de paraffine	64742-58-1	90 - 95

Suite à la page suivante



Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 30 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Contact avec la peau	En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 30 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Inhalation	Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Note au médecin traitant	Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produits de la combustion	Dioxyde de carbone (CO ₂) et de monoxyde de carbone (CO).
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Risques d'incendie	Cette substance supporte la combustion. Si impliqué dans un incendie, des gaz incluant du CO, du CO ₂ et de la fumée peuvent être générés. Refroidir les contenants avec un jet d'eau pour éviter une surpression, l'auto-inflammation ou l'explosion. Durant la combustion ce produit peut générer: Hydrogen Sulfide, Alkyl Mercaptan, Sulfides, Aldéhyde.
Risques d'explosion	Non disponible.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Petit déversement ou fuite	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Porter des vêtements de protection au contact de personnes, d'équipements ou de contenants ouverts contaminés.
Fuite ou déversement important	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Suite à la page suivante



Section 7. Manutention et entreposage

Manutention	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer.
Entreposage	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Système de contrôle technique	Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Si ce produit contient des ingrédients assujettis à des limites d'exposition, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.
--------------------------------------	--

Protection individuelle

- Yeux** Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières. Recommandé: lunettes étanches anti-éclaboussures
- Corps** L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Respiratoire** Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.
- Mains** Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. >8 heures (temps de protection): caoutchouc nitrile

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Suite à la page suivante



Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.	Odeur	odeur de pétrole.
Poids moléculaire	Non applicable.	Goût	Non disponible.
pH	Non applicable.	Couleur	Ambre.
Point d'ébullition/condensation	>246°C (>474.8°F)	Volatilité	Non disponible.
Point de fusion/congélation	-42°C (-43.6°F) Point de déversage.	Vitesse d'évaporation	Non disponible.
Densité relative	0.863	Seuil de l'odeur	Non disponible.
Pression de vapeur	<0.013 kPa (<0.1 mm Hg)	Viscosité	Cinématique (40°C (104°F)): 0.37 à 0.45 cm ² /s (37 à 45 cSt)
Densité de vapeur	Non disponible.	Solubilité	Insoluble dans l'eau.
Teneur en COV	0 % (w/w)	Autres propriétés	Non disponible.
Le produit est:	Ininflammable.		
Température d'auto-inflammation	Non disponible.		
Point d'éclair	Creuset ouvert: 182°C (359.6°F) [Cleveland.]		
Limites d'inflammabilité	Non disponible.		
Risques d'incendie en présence de substances diverses	Cette substance supporte la combustion. Si impliqué dans un incendie, des gaz incluant CO, CO2 et de la fumée peuvent être générés.		

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Non disponible.
Incompatibilité avec différentes substances	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes et les acides. Eviter toute contamination avec les agents oxydants. Garder loin de la chaleur.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Suite à la page suivante



Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Canada

Toxicité aiguë

Huile hydroraffinée à base de paraffine	DL50 Cutané	Lapin	>2000 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	>2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé Inhalation of hot oil mist or vapours from hot oil may cause irritation of the upper respiratory tract.
Prolonged and repeated contact with skin can cause drying of the skin resulting in irritation and dermatitis.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

En cas de déversement accidentel dans l'environnement, voir la Section #6 : « Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle » qui suggère des instructions.

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Canada

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Huile hydroraffinée à base de paraffine	Aiguë CL50 79.6 mg/l	Poisson - Brachydanio rerio	96 heures
	Aiguë CL50 3.2 mg/l	Poisson - Pimephales promelas	96 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

Conclusion/Résumé : Biodégradables en conditions aérobies

Suite à la page suivante



Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Section 14. Information relative au transport

Canada Classification pour le TMD

Classe _____ Substance non réglementée par le TMD.

Classe secondaire _____

Appellation Réglementaire
(Canada) (TMD)

Numéro NU

Groupe d'emballage _____

Dispositions particulières

No placard (handling and hazard label) required.

Classification IMDG

Classe _____ Substance non réglementée par le code IMDG.

Classe secondaire _____

Appellation Réglementaire
IMDG

Numéro NU

Groupe d'emballage _____

Polluant marin _____ Not a pollutant.

Dispositions particulières

No placard (handling and hazard label) required.

États-Unis DOT (Classification)

Classe _____ Substance non réglementée par le DOT (États-Unis).

Classe secondaire _____

Appellation
Réglementaire (États-
Unis) DOT

Numéro NU

Groupe d'emballage _____

Dispositions particulières

No placard (handling and hazard label) required.

Suite à la page suivante

**Association du transport aérien international (IATA)**

Pour la classification et les règlements reliés au transport aérien, veuillez référer à la dernière édition des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses de la IATA.

Section 15. Information réglementaire**Classification SIMDUT (Canada)**

Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

No placard (hazarding and hazard label) required.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada

Ce produit et / ou tous ses composants apparaissent sur la LIS.

Classification HCS (États-Unis)

Non réglementé.

Listes de réglementations des États-Unis

Ce produit et / ou tous ses composants apparaissent sur la liste d'inventaire de la TSCA.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	1
Inflammabilité	1
Réactivité	0
Protection individuelle	B

National Fire Protection Association (États-Unis)

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Validé et vérifié par Compliance and Technical Information Manager le 2012-11-20 Tel.# 905-878-5544.

Imprimé le 2013-01-09.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses filiales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

**Les fiches signalétiques sont disponibles à
www.recochem.com**